

**Rapport de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la motion du 9 mai 2012 de M<sup>mes</sup> Sandrine Burger, Frédérique Perler-Isaaz, Sarah Klopmann, Laurence Fehlmann Rielle, Maria Casares, Vera Figurek, MM. Alexandre Wisard et Stefan Kristensen: «Des potagers urbains (plantages) pour faire fleurir les fruits et légumes, mais aussi le lien social».**

**Rapport de M<sup>me</sup> Patricia Richard.**

La motion M-1029 a été renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement lors de la séance du Conseil municipal du 25 novembre 2013. Cette motion a été traitée par la commission, sous la présidence de M<sup>me</sup> Brigitte Studer, les 4 février, 1<sup>er</sup> avril et 15 avril 2014. Les notes de séance ont été prises par M. Christophe Vuilleumier que la rapporteuse remercie pour la qualité de ses notes.

### **Rappel de la motion**

Considérant:

- le succès rencontré par l'agriculture urbaine à travers le monde (Montréal, Tokyo, New York, etc.) et en Suisse (Lausanne, Zurich, Berne, etc.), ainsi que par l'expérience des jardins collectifs au parc Beaulieu en ville de Genève;
- que l'encouragement à la création de plantages urbains a été retenu comme objectif du plan directeur cantonal 2030;
- le potentiel d'espaces que représentent de nombreuses toitures d'immeubles de la ville ainsi que de nombreux squares et certains préaux d'école, tout comme certains parcs de la ville;
- la volonté de la Ville de Genève d'encourager les mesures pour favoriser la biodiversité sur son territoire (PDcom 2020) en promouvant notamment la culture de jardins par le développement d'opérations de type participatif associant les habitants;
- la volonté de la Ville de Genève de développer des événements favorisant l'intégration et la cohésion sociale (PDcom 2020),

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de développer des potagers urbains partout où cela est possible (prioritairement sur les pelouses stériles bordant les immeubles) et cela en collaboration avec les propriétaires immobiliers, les habitants des quartiers concernés et les associations intéressées.

## **Séance du 4 février 2014**

Les motionnaires prennent la parole et déclarent que «potager urbain et plan-tage urbain» reviennent au même. Plus les villes sont urbanisées, plus les jar-dins familiaux disparaissent. Les potagers urbains visent donc à les remplacer, en favorisant la convivialité et la qualité de vie. C'est à New York qu'est né ce mou-vement. Londres en a une trentaine mais en Suisse c'est Lausanne la pionnière.

Les potagers urbains sont réalisés sur des parcelles de terre non utilisées, voire sur des lieux bétonnés grâce à des «sacs» de terre, et sur des parcelles ouvertes. Aucune structure lourde comme des cabanes de jardin, et aucun pesti-cide ou engrais ne sont utilisés.

Le bilan CO<sub>2</sub> est positif, ce sont des lieux de rencontre sociale, favorisant l'activité physique. Ils jouent un rôle économique pouvant se monter à un trei-zième salaire.

Ils améliorent l'esthétique, diminuent le rôle de la voirie.

### *Questions-réponses*

Les arbres fruitiers ne sont que rarement plantés en ville, donc respect de la loi.

Les acteurs de ces projets sont regroupés en association qui gèrent elles-mêmes les plantations. Les personnes intéressées déposent leur candidature et sont choisies par tirage au sort.

Les habitants édictent leurs propres règles tout en respectant le principe des jardins familiaux.

Les plantations ne sont pas prévues pour prendre la place des logements, mais pour embellir des espaces mal utilisés.

Le SEVE prépare le terrain pour les plantations au parc Beaulieu, cela pour-rait se faire avec leur collaboration, et un tirage au sort est une bonne idée pour la répartition. Mais cela doit être autogéré.

Si la Ville montre l'exemple et établit une charte qui règle les cultures et la manière de fonctionner, il n'y a pas de raison pour créer une inégalité par rapport aux personnes vivant à la campagne. Aucun paiement n'est prévu dans ce projet.

Grand-Saconnex et Confignon ont créé des potagers urbains récemment avec l'aide d'Equiterre qui remporte un vif succès.

Il serait également intéressant de développer ces applications dans les écoles.

Il n'y a pas de volonté de transformer l'espace public, mais des pelouses ou quelques mètres dans des parc publics.

### *Votes*

La commission décide d'auditionner le SEVE par 6 oui (3 LR, 2 MCG, 1 UDC) contre 2 non (S) et 4 abstentions (2 EàG, 2 Ve).

Et d'auditionner l'association Equiterre par 10 oui (2 MCG, 1 UDC, 3 LR, 2 EàG, 2 Ve) et 2 abstentions (S).

### **Séance du 1<sup>er</sup> avril 2014**

#### *Audition de M<sup>me</sup> Hélène Gaillard, cheffe de projets pour Equiterre*

Elle prend la parole et déclare que Equiterre travaille sur des questions de développement durable et a participé à la mise en place de l'Agenda 21 à Genève. Ils accompagnent plusieurs projets d'aménagement du territoire, notamment avec la Confédération.

Une partie de la population pense qu'en «amenant» la nature en ville, la qualité de vie devient meilleure. Les potagers urbains participent à ce principe. Elle évoque le projet de potagers sur les balcons.

L'idée est de réutiliser des espaces restreints minéraux non utilisés pour les transformer en potagers.

Equiterre a visité des espaces en France avant de développer son propre concept dans les agglomérations romandes.

De nombreux espaces existent au pied des immeubles inutilisés, l'idée est de les transformer en potagers urbains avec les habitants créant un espace commun pour jardiner.

Equiterre accompagne ces expériences et a reçu un soutien de la Loterie romande pour ce projet.

L'association travaille avec différents services publics et pilote un projet à Onex avec la Société privée de gérance.

Des analyses du sol sont réalisées dans les lieux retenus, suivies d'une conférence publique.

Ces projets ne produisent aucune nuisance sonore et sont plutôt sources de sécurité.

Des ateliers participatifs sont organisés, ce qui crée une dynamique entre les différents acteurs.

Des barrières sont souvent plantées pour éviter que les chiens n'entrent sur les terrains.

Les habitants sont invités à dessiner leurs jardins avec des professionnels.

Equiterre a créé un guide pour aider les habitants.

Les dégradations diminuent lorsqu'un espace est utilisé par un collectif.

Quatre ou cinq cours de jardinage biologique sont offerts la première saison, et un bilan réalisé au terme afin de voir ce qui fonctionne ou pas.

Environ 600 personnes profitent actuellement de cette possibilité à Genève.

Il y a très rarement des déprédations contrairement aux jardins familiaux, car les potagers sont situés sous des balcons en général, il y a donc toujours une présence.

Les amateurs signent une charte écologique avec un suivi de la commune.

Le projet intègre les écoles.

Pour une collectivité publique, le coût est de 2500 francs pour 5 à 25 m<sup>2</sup>. Elle précise que le montant peut être de 60 000 francs pour un projet impliquant 25 habitants.

Une quinzaine de personnes travaillent au sein de l'association Equiterre.

#### **Séance du 15 avril 2014**

*Audition de M. Philipp Schroft, chef du Service social, de M. Pierre Chappuis, adjoint de direction au Service social, et de M. Olivier Robert, adjoint de direction responsable du bureau d'études du Service des espaces verts*

Une présentation nous est faite en annexe du rapport par M. Schroft.

En bref, les services de M<sup>me</sup> Alder ont déjà lancé les potagers urbains, avec l'aide du SEVE.

En raison des disparités entre les différents quartiers, les différences sociales et économiques, le Service social prend en compte les différents paramètres démographiques, le but étant de mieux vivre à Genève.

M. Chappuis est en charge des potagers urbains qui répondent à un besoin en raison du repli sur soi de la population.

Les expériences de Lausanne sont très encourageantes.

Genève a, en 2007, mené une expérience pionnière au parc Beaulieu.

Le Service social, le Service des écoles, l'Agenda 21 et le SEVE reçoivent régulièrement des demandes, ils ont donc décidé de se réunir et de gérer ce projet ensemble.

Il est nécessaire de trouver des financements et de définir une stratégie.

La mobilisation des gens est cruciale.

Il conviendrait d'associer la GIM à ce projet en raison du potentiel de terrain au pied des immeubles.

Le Service d'action communautaire intervient en établissant des diagnostics, et peut également aider à trouver des ressources financières et des partenaires.

En 2014, six opérations sont en cours: aux Délices, un projet modeste; au Vélodrome avec 40 lots en bacs; à la rue des Buis pour un club d'aînés, des habitants et une crèche; à Simon-Durand, à Geisendorf et à Baud-Bovy.

Le tournus normal est de deux ans afin qu'un maximum de personnes puissent en profiter, même si les gens s'attachent à ce projet, par équité.

Il y a des légumes qui disparaissent, mais très peu.

Des cours sont donnés afin de promouvoir la culture bio.

#### *Prises de positions et vote*

Le Parti libéral-radical pense que le Conseil administratif pioche dans les motions déposées lorsqu'il y trouve de bonnes idées et les reprend à son compte, preuve en est la présentation qui vient de nous être faite. La commission a donc travaillé dans le vide.

Cela est dû au retard énorme dans notre ordre du jour; néanmoins, le Parti libéral-radical en profite pour rappeler qu'il est, pour lui, hors de question de renvoyer en bloc toutes les propositions faites par les groupes, et qu'il veut pouvoir dire non lorsqu'un texte est selon lui inutile.

Il est hors de question de transformer l'embouteillage de notre ordre du jour dans les commissions qui sont pressées pour rendre les rapports qui ne seront traités que dans plusieurs mois voire années car le retard est aussi très important dans le traitement des rapports.

Le Parti libéral-radical est autodiscipliné afin de ne prendre la parole que le strict minimum en plénière, afin d'avancer dans notre ordre du jour, alors que certains groupes, eux, ont cinq ou six personnes qui prennent la parole sur un seul sujet pour dire exactement la même chose mais de manière différente. A croire qu'ils sont en campagne vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Donc, même si le Parti libéral-radical salue le projet qui s'inscrit dans une démarche associative, il ne votera pas cette motion car il pense que le Conseil administratif pourrait prendre cela comme un signe pour dépenser plus.

Les Verts partagent l'opinion du Parti libéral-radical et rappellent avoir posé cette motion bien avant que les services ne se préoccupent du sujet; elle a l'avantage d'appuyer les démarches déjà entreprises et de les encourager.

Les socialistes voteront aussi ce texte, pour les mêmes raisons que les Verts.

Le Mouvement citoyens genevois encourage ce projet en se demandant si des caisses CFF ne seraient pas une solution moins onéreuse.

Le groupe Ensemble à gauche trouve cette proposition très intéressante, elle permet d'utiliser des espaces abandonnés qui génèrent une certaine insécurité. Les projets sont modestes et représentent une manière alternative de réfléchir aux espaces.

L'Union démocratique du centre est favorable à ce projet, ne fût-ce que pour que les enfants se rendent compte de la manière dont poussent les légumes.

La motion est donc acceptée par 8 oui (1 Ve, 1 DC, 2 EàG, 1 UDC, 1 MCG, 2 S) contre 2 non (LR) et 1 abstention (LR).

### *PROJET DE MOTION*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de développer des potagers urbains partout où cela est possible (prioritairement sur les pelouses stériles bordant les immeubles) et cela en collaboration avec les propriétaires immobiliers, les habitants des quartiers concernés et les associations intéressées.

*Annexe à consulter sur le site internet:*

Présentation PowerPoint «Potagers urbains»